

L'an deux mille quinze, le 29 juin à 20h30, le Conseil Municipal d'ENNERY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Ghislaine MELON, à la suite de la convocation dressée par Madame le Maire, le 25 juin 2015 et affichée le 25 juin 2015.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	18
Présents	12
Procurations	3

MEMBRES PRÉSENTS : Mme Brigitte BECK-ERNWEIN, Mme Mireille DARTHOIS, M. Denis KOULMANN, M. Dominique LAURENT, M. Daniel MALNORY, Mme Ghislaine MELON, Mme Colette NEGRI, M. Bernard PREVOT, M. Julien SUPPER, Mme Christelle TANNOUCHE BENNANI, M. Jean VIGNOLI, M. Albert WALLECK

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

Mme Céline CAMPION, Mme Aurélia MAYERY, Mme Jennifer MUSZYNSKI

MEMBRES ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. Damien DAL MAGRO à M. Denis KOULMANN

Mme Amina DELEPORTE à Mme Colette NEGRI

M. Armand LEJEUNE à M. Daniel MALNORY

Secrétaire de Séance : Mme Brigitte BECK-ERNWEIN

Délibération 2015-42

OBJET : DELIBERATION PROJET A 31 BIS

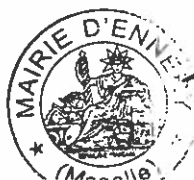
Le Conseil Municipal d'Ennery constate que le projet dit « A31 bis » a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A31 existante. Certaines options techniques apparaissent pertinentes, cependant, dans le cadre du grand débat public, le conseil municipal souhaite que les réflexions ci-après puissent être prises en compte :

- La section Fey-Augny doit être élargie à 2 X 3 voies, sinon ce serait un véritable goulet d'étranglement
- Le contournement Sud-Est de Metz ne doit pas être utilisé pour reporter la masse du transit Nord-Sud : cofinancé par les collectivités territoriales pour faciliter les déplacements locaux, il n'est pas aux normes autoroutières et n'a que 2 X 2 voies. En de nombreux points, il est déjà en limite de saturation tout comme la Croix de Hauconcourt reliant l'A4 à l'A31.
- Sur l'A4 au Nord-Est de Metz, les collectivités souhaitent depuis longtemps que la mise à 2 X 3 voies soit associée à la création concomitante d'un échangeur permettant aux habitants du secteur d'accéder à l'A4.
- financer les travaux par le biais de la création de péages n'est pas acceptable : Les premiers tronçons de l'A31 ont été largement financés par le conseil général de la Moselle, de même que la saturation de l'A31 est accentuée par le trafic des poids lourds, caravanes et autres véhicules extérieurs au département. La création de péages pénaliserait doublement les Mosellans qui utilisent l'A31 pour aller travailler.
- La création d'une écotaxe sur les poids lourds est la solution qui apporterait du financement, et qui, permettrait de faire contribuer les véhicules étrangers au financement des infrastructures.

A l'unanimité, le Conseil Municipal d'Ennery charge Madame le Maire de prendre toutes mesures et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Fait et délibéré à Ennery, les jour, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire, publiée et transmise le 1^{er} juillet 2015 à la Préfecture de la Moselle pour contrôle de légalité.



Le Maire,

Ghislaine MELON